

Espace de Réflexion Inter Régional - ERIR

Septembre 2017

Charte pour des Ecoles de Formation Professionnelle en Travail Educatif, Sanitaire et Social

Le contexte politique, économique et social marqué par les profonds changements en cours a conduit les directions de sept Etablissements de Formation en Travail Social (EFTS) d'Occitanie et de Nouvelle Aquitaine à se réunir et formaliser leur volonté de promouvoir le caractère professionnel des formations sanitaires et sociales par la signature d'une convention « Espace de Réflexion Inter Régional » (ERIR) et l'adoption d'une « charte » en faveur d'un modèle d'Ecole de Formation Professionnelle en Travail Educatif, Sanitaire et Social - EFPTSS - : l'ETES (48), le CEAS Formations (34/30), le CEF de Bergerac (24), l'IFRASS (31), l'IFME (30), Initiatives (34), La Rouatière (11/66).

Ensemble, ces sept EFPTSS affirment s'inscrire dans une démarche de confiance, de collaboration, d'ouverture et de mutualisation de leurs ressources et compétences afin d'assurer la veille informationnelle et documentaire liée aux activités des EFTS, de permettre à leurs équipes de partager leurs pratiques professionnelles, de réfléchir aux orientations stratégiques nécessaires à l'innovation et au développement des formations initiales et continues des professionnels des secteurs sanitaire, social et médico-social, d'initier et de mettre en œuvre des projets de recherche en action sociale.

Promouvoir le modèle professionnel des formations

Si le modèle universitaire actuellement promu dans le cadre de « l'universitarisation » des formations sanitaires et sociales a l'avantage de rééquilibrer l'apport des enseignements théoriques et des enseignements pratiques, il induit une rupture entre les certifications relevant de l'enseignement supérieur (niveaux 3 et plus) et celles des niveaux Bac et infra-Bac (niveaux 5 et 4) et fragilise ainsi les passerelles et les parcours promotionnels s'inscrivant dans la formation tout au long de la vie.

Le modèle « scolaire » porté par l'Education Nationale qui a le mérite d'inscrire le parcours de professionnalisation dans la continuité des études initiales, ne prend pas suffisamment en compte dans la formation les temps nécessaires à la maturation d'une présence personnelle et d'une posture professionnelle indispensables à l'inscription dans les métiers de l'humain.

Le modèle « professionnel », que les membres du groupe ERIR entendent actuali-

ser, promouvoir et développer, se caractérise par trois principes : l'alternance intégrative, l'élaboration d'une posture professionnelle et le développement d'une pensée critique capable d'interroger les pratiques et de les faire évoluer au bénéfice des publics.

Une Ecole de Formation Professionnelle en Travail Educatif et Social se caractérise aussi par le fait qu'elle est un lieu de veille et d'expérimentations, pas seulement un établissement de formation. Aujourd'hui, tout autant qu'hier, elle se situe au cœur du défi de la cohésion sociale, du « vivre ensemble » et du « faire société », au sens d'une responsabilité d'utilité sociale. Elle est pensée comme un lieu où s'élabore et se cultive l'accueil de l'altérité à partir d'une démarche éthique et d'un projet politique : historiquement, le travail social a toujours été porteur d'une démarche de soutien aux plus vulnérables, dans une approche solidaire et dans la quête d'une justice sociale partagée.





Ecole de Travail
Educatif et Social
MARVEJOLS
(48)



Centre Polyvalent
de Formation
Professionnelle
en Service et
travail Social
SOUILHANELS
(11)
PERPIGNAN
(66)



Institut de
Formation,
Recherche,
Animation,
Sanitaire
et Social
TOULOUSE
(31)

Son cadre juridique et son périmètre de compétence

La pluralité plutôt que l'uniformisation. Les métiers sociaux et médico-sociaux recouvrent ceux de l'intervention sociale mais aussi les métiers de l'animation socio-culturelle et ceux du sanitaire pour constituer un continuum dans lequel il convient de favoriser les passerelles et les articulations qui participent à l'optimisation des politiques publiques.

La diversité des structures de formation aux métiers du travail éducatif, sanitaire et social induit une diversité des pratiques de formations. Cette diversité, loin de représenter un inconvénient, répond à celle des besoins exprimés par les employeurs. Dès lors, pour les membres du groupe ERIR, elle vient invalider l'idée d'une standardisation des établissements de formation au travail social et, par conséquent, elle valide, de facto, la nécessité d'une pluralité d'établissements en capacité de porter des projets pédagogiques complémentaires mais singuliers au sein d'un cadre réglementaire et économique viable (Lechaux P., 2013).

La complémentarité des logiques territoriales. Les EFPTSS doivent désormais s'inscrire dans une articulation de trois logiques de territoires : européenne avec notamment le processus de Bologne, nationale dans le cadre du respect des Diplômes d'Etat et des politiques publiques, régionale avec l'extension des compétences des Régions et leur reconfiguration territoriale.

Pour les membres du groupe ERIR, l'articula-

tion de ces trois logiques doit permettre de favoriser une plus grande mobilité des étudiants et stagiaires du niveau 5 à 1 par la complémentarité des programmes européens et régionaux (Erasmus+ et Horizon pour la Région Occitanie) ; maintenir le socle des diplômes d'Etat des formations « historiques » des métiers du social et du sanitaire ; favoriser l'harmonisation des procédures financières et budgétaires tout en valorisant les singularités pédagogiques et territoriales.

Une démarche d'entreprise dans le champ de l'économie sociale et solidaire. Les formations déployées par les membres du groupe ERIR recouvrent 5 secteurs d'activité qui sont en lien étroit avec le champ de l'économie sociale et solidaire : les ESMS, les établissements de santé, le secteur de la petite enfance (EAJE...), les services à la personne (hors ou au domicile), les associations humanitaires (ONG). Bien que pour nombre d'établissements et associations de ces différents secteurs, leur activité soit à but non lucratif, ils sont des « entreprises de main d'œuvre » et à ce titre leur investissement – au sens économique – est prioritairement une affaire de ressources humaines et de formation de leurs salariés.

Les membres du groupe ERIR s'inscrivent dans le secteur de l'économie sociale et solidaire. Celui-ci, comme toute entreprise, doit pouvoir dégager des ressources suffisantes pour investir en formation au-delà des plans fixés par la loi.

Une pédagogie adaptée au processus de professionnalisation

Le processus de professionnalisation s'effectue dans le cadre d'un parcours, la construction d'une posture professionnelle étant conditionnée par un rapport à l'espace et au temps. L'espace est diversifié du fait des différentes modalités d'accès aux savoirs théoriques (à l'école en présentiel ou en distanciel, par les ressources numériques, colloques, etc.) aussi bien que pratiques (diversité des sites qualifiants). Dans le respect des textes de référence, le parcours évite

le morcellement et recherche la cohérence par le biais de séquences suffisamment longues. Dès lors, tout apprenant accomplit un parcours personnalisé dans un cadre sécurisé.

Des parcours individualisés dans un cadre sécurisé

Les membres du groupe ERIR s'engagent à proposer à chaque apprenant un cadre sécurisé comportant quatre caractéristiques majeures constitutives du **contrat de formation** : l'inscription dans une filière identifiée, un pro-

jet de formation personnalisé, un parcours régulièrement évalué et validé et une présentation à l'examen. Ces caractéristiques rythment la vie d'une école professionnelle et le parcours des apprenants dans les différentes filières et promotions dans lesquelles ils sont inscrits.

Une alternance assurant des temps de stages longs

L'alternance n'est pas la seule juxtaposition de savoirs théoriques et pratiques mais le maillage des uns et des autres et leur appropriation à fin de professionnalisation. A cet égard, une école professionnelle ne peut que persévérer dans la voie de l'alternance, voire l'amplifier, de sorte à permettre l'émergence de futurs professionnels ayant élaboré une posture singulière par l'appropriation d'un haut niveau de connaissances mis à l'épreuve d'une expérience pratique.

Les stages (diplômes de niveau 3) ou les périodes d'expérience pratique (diplômes de niveau 4 et 5), et notamment leur nombre et leur durée, sont un élément essentiel de la démarche pédagogique ayant sa traduction directe dans l'organisation du parcours de professionnalisation. Si l'expérience pratique peut être acquise de diverses manières, le maintien des stages, et plus précisément d'un stage long, dit à « responsabilité », est une condition essentielle du processus de professionnalisation.

De même, les stages en Europe ou à l'international, quels que soient la filière suivie et le niveau de diplôme visé, constituent une opportunité dans la construction de la posture professionnelle de l'apprenant.

Une alternance adossée à une démarche de recherche

Composante à la fois essentielle et complémentaire, le processus de formation par alternance est adossé à une démarche de recherche, prioritairement pour les diplômés de niveau 3 ou plus.

Se former à la recherche inscrit l'apprenant dans une perspective de production contrôlée de savoirs par une démarche qui se centre, par définition, sur la construction validée d'objets de recherche (dans le rapport établi entre une problématique, une méthodologie

et une pratique professionnelle). Se former à la recherche sous-entend pour l'apprenant d'obéir, en quelque sorte, à des règles précises, (références à un cadre théorique affiché, emploi d'une méthodologie armée, production de savoirs), d'accueillir une démarche critique et savoir rompre avec les données d'une évidence acquise par des habitudes de fonctionnement.

Il s'agit donc de permettre à tout apprenant inscrit dans une filière de niveau 3 ou plus de se former à la recherche, par la capacité à tisser un lien entre une réalité de « terrain », une problématique de travail et une méthodologie de réflexion support à l'action. Il s'agit de l'accompagner dans un processus de formation ouvrant sur une triple maïeutique : d'accouchement (aller de l'action à la recherche), d'accompagnement (transformer l'expérience en contenu à validité scientifique) et enfin d'accomplissement (réinvestir les résultats de la recherche dans l'action) (DESROCHES, 1989)

Le maintien des identités métiers dans un tronc commun de connaissances

Ni la fusion des métiers par niveau, ni la constitution de passerelle pour passer d'un niveau à un autre, ne suffisent pour penser ce qui fait l'identité ou la spécificité du métier. Attentifs aux évolutions portées par la volonté d'une simplification de l'architecture des diplômes, les membres du groupe ERIR ont le souci, dans le cadre de tronc communs de connaissances à développer, de maintenir et de valoriser les métiers dans ce qui fonde leur spécificité et donc leur identité.

Une pédagogie renouvelée

Dans son organisation et dans sa démarche pédagogique, l'école professionnelle intègre le changement de paradigme qui fait qu'un établissement de formation s'offre désormais comme étant un lieu ressource au sein duquel l'apprenant trouve les éléments de savoir ainsi que l'accompagnement nécessaire à leur appropriation de sorte qu'il puisse atteindre les objectifs définis dans le cadre de son projet de professionnalisation.

A cette fin, les méthodes pédagogiques doivent se diversifier pour répondre aux usages



Institut de
Formation aux
Métiers Educatifs
NÎMES
(30)



Centre d'Etude et
d'Action Sociales
MONTPELLIER
(34)



Institut Supérieur
Technique en
Travail Social
MONTPELLIER
(34)



Centre de For-
mation au tra-
vail sanitaire et
social
BERGERAC
(24)

d'apprentissage des nouveaux apprenants : cours en présentiel (en amphithéâtre ou en sous-groupes identifiés), Travaux Dirigés (sur le modèle de projets de formation ou de recherche), cours à distance (par le recours à des plateformes interactives de formation ouverte et à distance, classe inversée...). Les temps de suivi individualisé sont comptés dans le temps de formation qui, de fait, ne peut plus être exclusivement constitué de temps d'intervention (cours magistral ou TD) mais un temps banalisé, compris dans le volume d'heures de formation qui permet à l'apprenant avec l'aide d'un cadre pédagogique et dans des temps coopératifs ou

d'analyse des pratiques, de mailler les savoirs et d'élaborer sa posture professionnelle.

Au-delà d'une démarche formative seulement inscrite « dans le faire », il s'agit d'exercer une veille territoriale, sociétale, inhérente au travail social, en favorisant notamment le soutien à de petites associations qui ne sont pas toujours à même d'accueillir des étudiants. Cela doit conduire l'école professionnelle et les acteurs locaux à optimiser l'adéquation entre les réalités territoriales et une offre de stages, diversifiée et ouverte sur les dispositifs alternatifs.

Un plan d'actions sur 5 ans

Pour la période 2017-2021, les membres du groupe ERIR ont décidé de mettre en œuvre une stratégie de développement concertée assise sur un travail de coopération.

Promouvoir une offre de formation mutualisée

Concernant les formations initiales, la réforme à venir des formations du CASF sera l'occasion de définir ce qui pourra être fait en commun entre les membres du groupe ERIR. Selon les Diplômes d'Etat, la mise en commun sera plus ou moins étendue et concernera tout ou partie des membres.

Les membres du groupe ERIR mutualisent, en tant que de besoin et de façon non exclusive, leurs ressources humaines et matérielles afin de répondre à des demandes, mises en concurrence, appels d'offres en formations continues nécessitant des moyens adaptés à tout ou partie de l'ensemble du nouveau territoire régional.

Une activité commune de recherche et de publication

Une convention a été signée le 29 avril 2017 entre les membres du groupe ERIR et l'Université Jean-Jaurès – Toulouse, pour mener une recherche action à partir des écrits professionnels réalisés par les étudiants Educateurs Spécialisés en vue de déterminer dans quelle mesure les thèmes retenus par les étudiants et les écrits réalisés sont en lien avec des préoccupations des professionnels de terrain.

Des dispositifs pédagogiques partagés

Les membres du groupe ERIR décident de mettre en commun leurs réflexions sur les domaines suivants : admissions communes, harmonisation des épreuves et partage des listes complémentaires, mutualisation des parcours de formation, concertation sur les modalités de certifications, organisation commune de transversalité ou tronc commun entre les formations d'un même niveau ou de niveaux différents, partage des ressources et dispositifs pédagogiques numérisés (enseignement à distance) en complément des formations dites « présentielles »...

Une stratégie d'animation du champ professionnel

Les membres du groupe ERIR s'engagent à élaborer des manifestations à destination des employeurs ou professionnels de l'action sociale. Au-delà des thèmes spécifiques de ces manifestations à venir, ils souhaitent proposer et défendre des positions communes concernant les politiques sociales et les évolutions du travail social.

Des éléments de coopération

Quatre pistes de coopération sont envisagées : le déploiement d'audits croisés dans le cadre des démarches qualité, la formation des personnels sur des besoins identifiés comme communs, la formation des vacataires, la mutualisation possible de fonctions supports et de locaux.